



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°173 du lundi 05 mai 2014

### Cérémonie du 8 mai :

Le Conseil municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à :

- **10h30** Dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes) puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle).
- **11h15** Rassemblement à la croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons tous ensuite au centre socio-culturel pour le verre de l'amitié.

Un repas sera servi par l'Amicale des Anciens Combattants. Pour ceux qui désirent s'inscrire au repas, veuillez téléphoner au 05.45.20.62.59 ou 05.45.20.30.81

### Ascension :

Une messe sera célébrée à la Chapelle de Puymérle le jeudi 29 mai à 10h30.

### Bric à Brac :

L'AFAV (Association des Festivités d'Aussac-Vadalle) organise un Bric à Brac à Puymérle, le jeudi 29 mai. Emplacement à partir de 5 heures, inscription au 05.45.39.56.41 ou 06.86.17.18.36, l'entrée est gratuite pour le public, 2 € le mètre pour les exposants. Sur place : casse-croûte et buvette

### Exercice militaire en secteur civil :

Le RIMA effectuera un exercice en secteur civil dans le département de la Charente du lundi 26 au mercredi 28 mai 2014. Cet exercice verra l'engagement sur le terrain d'un peloton de recherche et d'investigation antichars, soit d'une trentaine de militaires, de 4 VBL, 1 véhicule de liaison et 1 camion. Aucune munition ne sera utilisée lors de l'exercice.

### Réactivation du plan de lutte contre le frelon asiatique :

Le Conseil Général nous informe de la réactivation du plan de lutte contre le frelon asiatique à compter du 02 juin jusqu'au 31 octobre 2014.

Ainsi pour les déclarations de nid, le Département met à nouveau à votre disposition les outils spécifiques suivants :

- Un numéro de téléphone : 05.16.09.50.21
- Un formulaire de signalement disponible sur le site internet : cg16.fr
- Une adresse mail : frelon@cg16.fr

Vous pouvez prendre contact directement avec la mairie.

Les frais de destruction sont pris en charge par le Département et par la **commune**.

### Course cycliste :

La course cycliste annuelle se déroulera le **dimanche 11 mai** de 15 heures à 18 heures (voir plan au verso).

**Pensez à respecter le sens de la course et à tenir vos animaux domestiques en dehors du parcours.**